

Département  
MARNE

Séance du 20 février 2025

Le vingt février deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

**Absents représentés :** Philippe CHEVRIOT pouvoir à Pascal POISSON, Jean-pierre SCHANG pouvoir à Romain GIRARDIN, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Karine BOCQUET, Catherine RUIZ COLLAS pouvoir à Tristan RUIZ

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation 13 février 2025
---

Date d'Affichage  
13 février 2025

**Objet de la délibération**

**No 2025-100238**  
**Finances**

**Demande de subvention au titre des  
amendes de police**

Après l'exposé de Monsieur Le Maire concernant les travaux d'aménagement sécuritaire sur l'avenue de l'empereur et la rue du Petit Saint-Lazare, Considérant la possibilité d'obtenir une subvention au titre des amendes de police du Département dans la limite de 20% des dépenses éligibles, subvention plafonnée à 50 000€ sur une période de 3 années consécutives ,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés ( 1 abstention Jérémy Araqué) décide de :

- approuver le projet pour un total de 62 720,80 € HT
- solliciter une subvention auprès du département de La Marne au titre des amendes de police au taux maximum soit 20%
- solliciter une demande de dérogation auprès du Département pour démarrage de travaux avant décision d'octroi de la subvention, eu égard aux travaux prévus par ce dernier début avril sur cette même route,
- autorise monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Etienne DHUICQ  
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250220-2025-100238-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2025

Publication : 04/03/2025